

La Première Ministre a annoncé ce 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Des mesures brutales

La dégradation des conditions de travail, les sureffectifs, les réformes incessantes augmentent la pénibilité du travail, particulièrement dans les fins de carrières. Les personnels de l'éducation, dont les salaires sont maintenus à des niveaux très insuffisants vont devoir travailler plus longtemps et voir leurs pensions déjà trop faibles une nouvelle fois amputées, dans un contexte d'inflation.

#Grève19janvier

retraites:
**64 ans,
c'est NON !**



Des mesures injustes

L'allongement de la durée de cotisation renforce également les inégalités femmes-hommes : dans notre secteur, composé à 73% de femmes, les effets de décote et les inégalités de pensions seront encore aggravées !

D'autres mesures sont possibles !

Rien ne justifie une telle réforme si ce n'est une obstination politique et idéologique, celle de faire porter sur les salariés, et non sur les plus riches, le financement de notre système de retraites. De nombreuses pistes porteuses de progrès social existent, fin des allègements de cotisations sociales sans effet sur l'emploi, fin des cadeaux fiscaux aux plus riches, augmentation des cotisations retraite des salariés et des employeurs. Toutes balayées par le Gouvernement arc-bouté sur le recul de l'âge légal de départ. Faisons-lui entendre raison en étant massivement en grève le jeudi 19 janvier !

Une unité syndicale historique : toutes et tous en grève le jeudi 19 janvier !

Toutes les organisations syndicales (FSU, CFTD, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires) appellent à se mobiliser contre cette réforme avec une première journée de grève le jeudi 19 janvier. Les organisations syndicales se reverront dès le 19 janvier au soir pour prolonger la mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Lieu de mobilisation

Manifestation le 19 janvier à 14h00
départ : Bourse du travail à Nevers